

## Communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois

### Grille Tarifaire de la REOM 2010 Applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010

	REOM 2010
<b>1 collecte Hebdomadaire</b>	
Foyer 1 personne	124,30 €
Foyer 2 personnes	155,80 €
Foyer 3 personnes et plus	179,40 €
Résidence secondaire et Terrain supportant une habitation légère de loisirs	155,80 €
Commerçants (sauf restaurants et hôtels), artisans, professions libérales exerçant sur commune d'habitation (tarif suivant la composition du foyer)	
Restaurants / Hôtels	397,50 €
Autres activités générant des O.M.	127,30 €
<b>1 collecte Hebdomadaire + sacs bleus (Savigné)</b>	
Foyer 1 personne	129,10 €
Foyer 2 personnes	161,90 €
Foyer 3 personnes et plus	186,40 €
Résidence secondaire et Terrain supportant une habitation légère de loisirs	161,90 €
Commerçants (sauf restaurants et hôtels), artisans, professions libérales exerçant sur commune d'habitation (tarif suivant la composition du foyer)	
Restaurants / Hôtels	397,50 €
Autres activités générant des O.M.	127,30 €
<b>AUTRES</b>	
MAISON DE RETRAITE (en Euro/lits)	79,60 €
FOYER LOGEMENT (en Euro/personne)	130,60 €
GITES RURAUX capacité d'accueil < 20	218,80 €
GITES RURAUX capacité d'accueil > 20	397,50 €
CAMPING capacité d'accueil < 50 emplacements	616,00 €
CAMPING capacité d'accueil > 50 emplacements	1 192,60 €
INDUSTRIES GENERANT DES O.M.	822,60 €
Surface de vente de 100M <sup>2</sup> à 200M <sup>2</sup>	644,10 €
Surface de vente de 201M <sup>2</sup> à 400M <sup>2</sup>	1 260,20 €
ETS Exceptionnels (PESCHERAY / SITTELLIA)	822,60 €
Collectivités locales (tarification au volume en €/litres)	0,32€